

2021-03-01

Lundi, le 1^{er} mars 2021

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance ordinaire ce lundi, premier mars deux mille vingt et un (01-03-2021) à quatorze heures en respectant les consignes du gouvernement relativement au couvre-feu ainsi qu'à la distanciation sociale de deux (2) mètres entre chaque personne.

La rencontre a lieu dans la salle située au 2^e étage du Centre communautaire.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 5 mars 2021 ou jusqu'à ce que le gouvernement ou le ministre de la Santé et des Services sociaux les modifie ou y mette fin ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE les séances sont à huis clos pour respecter les consignes du gouvernement ;

CONSIDÉRANT QUE les séances seront enregistrées et déposées sur le site internet ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue en respectant les consignes du gouvernement relativement à la distanciation sociale de deux (2) mètres entre chaque personne avec port d'un couvre-visage lors des déplacements ;

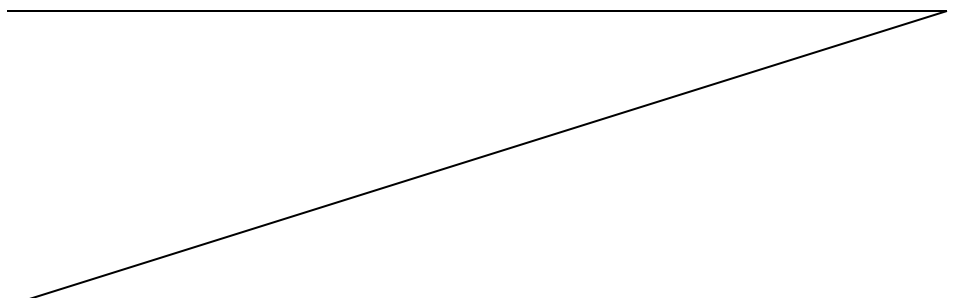
202103-041

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Maxime Allard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente séance du conseil sera tenue et que les membres du conseil, les officiers municipaux puissent y participer en respectant la distanciation sociale recommandée par le gouvernement.

Adoptée



Lundi, le 1^{er} mars 2021

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, premier mars deux mille vingt et un (01-03-21) à quatorze heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Adrien Gagnon
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Claude Dupont
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Maxime Allard
Siège N° 6 = Francis Picard

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;
- 4° Suivi de la réunion précédente (si changement) ;
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Nomination d'un représentant au comité de sélection du Fonds d'aide au développement communautaire de Saint-Adrien ;
- 10° Demande d'aide financière 2021 de la Meunerie ;
- 11° Appui aux demandes pour l'habitation communautaire et sociale au gouvernement du Québec ;
- 12° Période de questions ;
- 13° Pause ;
- 14° Pacte rural **projet 30-2015** – Amélioration des services pour la clientèle jeunesse ;
- 15° Embauche - poste d'agent local de développement ;
- 16° Demande de soumission pour du gravier (travaux TECQ) ;
- 17° Nomination des membres du comité de travail pour les travaux de refonte du plan et des règlements d'urbanisme ;
- 18° Demande d'appui à l'organisme Unis pour la Faune (UPF) ;
- 19° Voirie ;
- 20° Varia ;
 - 20.1° Classique des Appalaches 2021 – autorisation ;
 - 20.2° Mouvement Santé mentale Québec – Proclamation municipale ;
 - 20.3° Appui envers la Campagne vers des collectivités durables ;
 - 20.4 Actualités l'Étincelle – 80 ans du journal ;
 - 20.5° Rapport annuel (9) – sécurité incendie ;
 - 20.6° Intérêts sur l'arréage de taxes en période de pandémie ;
 - 20.7° Lutrin pour la bibliothèque ;
 - 20.8° Mandat pour l'arpenteur Roland Deslandes – terrain chemin St-Rémi ;
 - 20.9° Date pour rencontre avec Richard Tanguay – Construction HLM pour aînés ;
 - 20.10° Mandat à l'agente de développement pour ébauche d'un plan stratégique ;
 - 20.11° Demande d'Impérial Vert inc. ;

20.12° Rapport financier de la Régie sanitaire des Hameaux ;

202103-042

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert
jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance
ordinaire du 1^{er} février 2021 et qu'ils en ont pris connaissance ;

202103-043

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

202103-044

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-
trésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes
ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

202100084 = Hémond Ltée : camion, pelle, location plaque, sable	36 007.30 \$
202100085 = Mégaburo : service de photocopies	47.70 \$
202100086 = Hydro-Québec éclairage des rues	156.61 \$
202100087 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	87.23 \$
202100088 = Bell Canada : téléphones au bureau municipal	258.18 \$
202100089 = Bureau en gros : caisses de papier format lettre, chaise d'ordinateur, bureau, imprimante, brocheuse, agrafes, chemises suspendues, plexiglass, poubelle, chaises (équipements pour bureau de l'agent local)	1 662.32 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE FÉVRIER : 101 037.01 \$

TOTAL DES REVENUS DE FÉVRIER : 91 595.28 \$

202190039 à 43 = Maryse Ducharme : salaire (5 semaines)	3 991.50 \$
202190044 à 48 = Jean-Philippe Gilbert : salaire (5 semaines)	3 077.05 \$
202190049 à 53 = Dany Guillemette : salaire (5 semaines)	3 304.00 \$
202190054 = Maxime Allard : rémun. des élus pour mars 2021	284.80 \$
202190055 = Claude Blain : rémun. des élus pour mars 2021	284.80 \$
202190056 = Claude Dupont : rémun. des élus pour mars 2021	284.80 \$
202190057 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour mars 2021	284.80 \$
202190058 = Francis Picard : rémun. des élus pour mars 2021	284.80 \$
202190059 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour mars 2021	853.88 \$
202190060 = Richard Viau : rémun. des élus pour mars 2021	284.80 \$
202100090 à 094 = Michel Larrivée : conciergerie école, bibliothèque, centre communautaire, chalet des loisirs et 50 % du déneigement (5 semaines)	1 800.00 \$
202100095 = Centre de services scolaire : location locaux école	175.00 \$

202100096 = Bureau en gros : caisse de papier format légal, chemises, pinces, clés USB, cartouche d'encre, cafetière	248.38 \$
202100097 = Vivaco : essence	584.32 \$
202100098 = Therrien Couture Jolicoeur : interventions dossier Hémond	328.83 \$
202100099 = Régie sanitaire des Hameaux : quote-part mars 2021	2 611.92 \$
202100100 = Pelletier et Picard : travaux fait sur moteur station épuration	563.84 \$
202100101 = Infotech : consultation taxation, transport papeterie	114.18 \$
202100102 = Pierre Therrien : frais de déplacement	158.60 \$
202100103 = Les éditions juridiques FD : renouvellement des mises à jour – élections et référendum, technique pratique des officiers	275.63 \$
202100104 = Société de l'assurance automobile : immatriculation des véhicules	5 340.14 \$
202100105 = Surpresseur 4S : surpresseur robushi rbs-45/v, moteur teco 20 hp, 1760 rpm, base coulissante double ajustement, poulie, bushing, courroie, temps	11 526.24 \$
202100106 = Ville d'Asbestos : écocentre – vidange de matériaux secs et frais d'ouverture de dossiers à la cour municipale	462.46 \$
202100107 = Leroux & Frères : master cylindre, huile à frein, main d'œuvre	336.89 \$
202100108 = Vincent Marcoux : 2 h déneigement (30\$ / heure)	60.00 \$
202100109 = Régie incendie des Trois Monts : quote-part 2021 versement 1 de 3	16 976.67 \$
202100110 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	15.00 \$
202100111 = Laurentide re/sources : résidus domestiques dangereux organiques	44.73 \$
202100112 = JN Denis : hose à air, huile à moteur, filtre à huile, fitting, adaptateur	328.49 \$
202100113 = Charest International : pièces pour camion Inter, antigel, frais environnement	734.30 \$
202100114 = Desroches : diesel, mazout	4 682.55 \$
202100115 = Sidevic : pièces pour camion Western	188.70 \$
202100116 = Hydraulique Vigneault : pièce FIS-48985	43.41 \$
202100117 = SDE du Granit : contribution 2021 pour Route des Sommets	436.73 \$
202100118 = Centre agricole Wotton : kit seals, kit repair pour tracteur	1 044.40 \$
202100119 = Atelier Lavoie : spring, adaptateur	23.25 \$
202100120 = Les services mobiles mécaniques A.B. : temps et main d'œuvre sur la niveleuse, pièces	5 171.16 \$
202100121 = annulé	
202100122 = Louise Morin : responsable de la bibliothèque (5 semaines) et achats divers pour la bibliothèque	298.84 \$
202100123 = Christian Côté : entretien de la patinoire saison 2020-2021	3 000.00 \$
202100124 = Consultants GTE : point #1 résolution 202009-157 mise à jour du règlement de zonage	1 976.42 \$
202100125 = Gesterra : redevances et enfouissement	812.57 \$
202100126 = Ministère du revenu : cotisation de l'employeur	3 373.77 \$
202100127 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur	1 194.42 \$
202100128 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	659.20 \$
202100129 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	55.00 \$
202100130 = Les Débroussailleurs GSL inc. : service de déneigement saison 2020-2021 incluant la patinoire (loisirs)	2 604.18 \$
202100131 = Eurofins EnvironeX : analyses de laboratoire	190.57 \$
202100132 = Oxygène Bois-Francs inc. : acétylène	14.80 \$

202100133 = H2O Opération et maintenance : entretien et maintenance pour janvier et février 2021	1 138.26 \$
202100134 = MRC d'Arthabaska : quote-part pour les services d'urgence hors route 2021	373.00 \$
202100135 = Mégaburo : service de photocopies – lecture de compteur	122.03 \$
202100136 = Bureau en gros : cartouche toner, classeur de bureau, tapis de souris, casque d'écoute	431.51 \$
2021000 = MRC des Sources : quote-part 2021 versement 1 de 4	19 337.25 \$
VISA = Commission des Transports : inscription des camions	67.00 \$
RBC : camion Western Star (60 mois /2018-02-21 à 2023-02-21)	3 141.10 \$
Kubota Canada : tracteur à pelouse (60 mois / 2017-07-22 à 2022-06-22)	301.94 \$
	<u>106 303.25 \$</u>

202103-045

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE
SÉLECTION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE DE SAINT-ADRIEN**

CONSIDÉRANT QUE la mission du Comité de développement de Saint-Adrien est de faciliter l'émergence et la concrétisation d'initiatives de développement par et pour la communauté villageoise ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de développement de Saint-Adrien dispose en début d'année 2021 de surplus financiers résultant de la vente d'immobilisations et également de certains surplus d'opération ;

CONSIDÉRANT QU' il est important pour des projets et initiatives locales de disposer d'un appui financier émanant de la communauté ;

202103-046

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Francis Picard

ET résolu

- de nommer le conseiller Maxime Allard comme représentant municipal pour siéger sur le comité de sélection ;
- de créer officiellement en date du 15 février 2021 un fonds pour supporter financièrement les projets et initiatives à caractère communautaire à Saint-Adrien ;

- de nommer ce fonds « Fonds d'aide au développement communautaire de Saint-Adrien » ;
- d'entériner l'ouverture d'un compte bancaire dédié à ce fonds ;
- d'entériner le virement de 30 000 \$, à même les surplus du Comité, comme mise de fonds initiale dans ce compte ;
- d'adopter pour ce fonds les objectifs et règles de fonctionnements tels que définis dans le document « [Fonds d'aide au développement communautaire](#) » ;
- de créer un comité de sélection formé de deux administrateurs du Comité de développement et d'un élu municipal afin de recevoir et de gérer les demandes d'aide financière présentées au Fonds d'aide.

Adoptée

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2021 DE LA MEUNERIE

CONSIDÉRANT QUE la Meunerie de Saint-Adrien a fait une demande d'aide financière de 4 000 \$ pour l'année 2021 ;

202103-047

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte d'aider financièrement la Meunerie pour un montant de 4 000 \$.

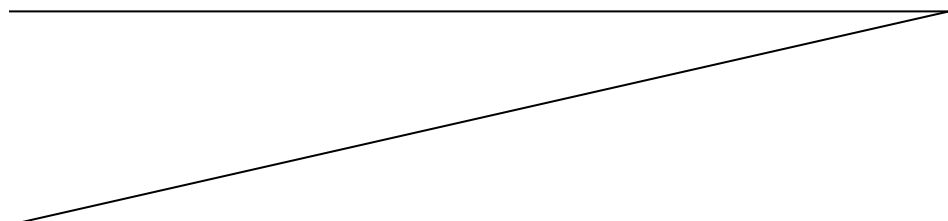
Voici les activités prévues :

- Talent Chaud (4 représentations virtuelles ou sur place)
- Quiz de connaissances – minimum de deux (2) diffusés virtuellement
- Show Surprise
- Spectacles professionnels
- BBQ musicaux (5)
- Grand Marché
- Soirée Halloween et maison hantée
- Les mardis citoyens

QUE la Municipalité de Saint-Adrien déboursera les sommes demandées en trois versements.

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande de recevoir un compte rendu au mois de novembre des activités qui auront eu lieu.

Adoptée



DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE PROGRAMMATION ACCÈS- LOGIS

- ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;
- ATTENDU QUE 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables ;
- ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;
- ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;
- ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes ;
- ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction ;
- ATTENDU QU' il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois ;

202103-048

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Francis Picard appuyé par le conseiller Richard Viau

Demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Lebel, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

Adoptée

PACTE RURAL PROJET 30-2015 – AMÉLIORATION DES SERVICES POUR LA CLIENTÈLE JEUNESSE

- CONSIDÉRANT QUE le comité des Loisirs Saint-Adrien Inc. n'a pas déposé la reddition de comptes pour ce projet à la MRC des Sources ;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien n'a aucune factures ou pièces justificatives ou suivi pour ce projet ;

202103-049

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien rembourse le montant que le
comité des Loisirs Saint-Adrien inc a reçu de 1 600 \$.

Adoptée

EMBAUCHE - POSTE D'AGENT LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

202103-050

Il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE le maire, Pierre Therrien et la directrice générale et secrétaire-
trésorière, Maryse Ducharme soient autorisés à signer pour et au nom
de la Municipalité de Saint-Adrien le protocole d'entente - soutien à
l'embauche d'agents locaux de développement.

Adoptée

DEMANDE DE SOUMISSION POUR DU GRAVIER

202103-051

Il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme
envoie une demande de soumission par invitation aux entrepreneurs de
la région pour 15 000 tonnes de gravier MG20B, 20 000 tonnes de
gravier MG20B et 25 000 tonnes de gravier MG20B.

Les soumissions devront être reçues avant 11 h 30 le 12 avril 2021. Les
soumissions seront ouvertes lors de la séance ordinaire qui aura lieu le
lundi 12 avril 2021 à quatorze heures trente.

Adoptée

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL POUR LES TRAVAUX DE REFONTE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

202103-052

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien nomme les membres du Comité
de travail pour les travaux de refonte du plan et des règlements
d'urbanisme :

Claude Dupont, président
Sylvie Dubois, membre du CCU
John Eggena, membre du CCU
Ghislain Richer, membre du CCU
Sylvain Valiquette, membre du CCU
Jean-Pierre Chapleau, président du comité de développement
Maryse Gaudreault
Valléry Rousseau, BEAM / Projet 1606

Luc Lefrançois, officier municipal
Maryse Ducharme, directrice générale

Adoptée

**DEMANDE D'APPUI A L'ORGANISME UNIS POUR LA
FAUNE (UPF)**

- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien et la région de l'Estrie sont des destinations de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important pour nos communautés ;
- CONSIDÉRANT QUE les densités locales élevées de cerfs dans certaines portions de l'Estrie et la baisse de qualité des habitats fauniques entraînent une déprédation accrue des forêts et des parcelles agricoles qui sont observées depuis plusieurs années ;
- CONSIDÉRANT QU' au Québec le dynamisme et la qualité du cheptel de cerfs sont annuellement régulés par la rigueur de nos hivers, le maintien d'habitats de qualité, la prédation et par la chasse ;
- CONSIDÉRANT QUE selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au cerf de Virginie vendu a diminué de près de 26 % entre 2007 et 2019, ce qui entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec et la diminution graduelle d'un outil de gestion précieux pour les gestionnaires de la faune qu'est la chasse ;
- CONSIDÉRANT QUE les experts et biologistes du MFFP expérimentent actuellement plusieurs modalités de chasse et de gestion des habitats du cerf de Virginie en Estrie, notamment, la restriction de la taille légale des bois, les plans d'aménagement de ravages et des projets pilotes sur la déprédation en milieu agricole qui visent les populations de cerfs, la qualité de leurs habitats et le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère a entamé en 2019 une démarche participative élargie dans le cadre de sa Politique Faune et qu'il a déposé son nouveau plan de gestion du cerf de Virginie 2020-2027 ;

CONSIDÉRANT QUE les enjeux fauniques font partie intégrante à la fois de l'aménagement du territoire et du développement économique de la région et que le dialogue entre l'ensemble des acteurs impliqués est primordial à la bonne gestion de la ressource ;

CONSIDÉRANT QU' en vertu des articles 55 et 55.1 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (R.L.R.Q., chap. A-18.1) le Ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs en partenariat avec la table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) peut inviter toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire à participer s'ils estiment que leur présence est nécessaire pour assurer une gestion intégrée des ressources et du territoire.

202103-053

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Maxime Allard appuyé par le conseiller Francis Picard

Et résolu

QUE le MFFP et ses partenaires maintiennent les expérimentations sur les modalités de chasse et de gestion des habitats du cerf de Virginie en Estrie, notamment les mesures de gestion innovantes et adapter aux particularités régionales, dans le but de favoriser la qualité des habitats et le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien transmette au MFFP et à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de l'Estrie la demande de participation de l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) aux travaux de la TGIRT de l'Estrie.

Adoptée

VOIRIE

Il n'y a rien de spécial à signaler en voirie.

LA CLASSIQUE DES APPALACHES 2021

- ATTENDU QUE l'événement *La Classique des Appalaches* revient pour une 6^e édition pour le plus grand événement cycliste amateur dans l'histoire du pays ;
- ATTENDU QUE *La Classique des Appalaches* présente du 3 au 6 septembre 2021 la série mondiale Gran Fondo UCI et les Championnats canadiens maîtres ;
- ATTENDU QUE les circuits de *La Classique des Appalaches* traverseront différentes municipalités dans cette période ;
- ATTENDU QU' un tel événement exige une bonne collaboration avec les municipalités touchées par l'événement ;
- ATTENDU QUE pour assurer la sécurité de tous les participants et des bénévoles impliqués dans l'organisation, le Ministère des Transports (MTQ), doit obtenir l'autorisation des municipalités concernées dans le projet ;
- ATTENDU QUE des démarches seront ensuite faites avec le comité organisateur et les municipalités pour planifier l'événement efficacement et de façon sécuritaire ;

202103-054

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Francis Picard

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise le passage de cyclistes sur des portions de ses routes pour l'événement *La Classique des Appalaches en septembre 2021* ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien s'engage à collaborer avec le comité organisateur de *La Classique des Appalaches* afin de planifier le bon déroulement de l'événement.

Adoptée

PROCLAMONS LA PROMOTION DE LA SANTE MENTALE DU 3 AU 9 MAI 2021

- CONSIDÉRANT QUE promouvoir la santé mentale c'est agir en vue d'accroître ou maintenir le bien-être personnel et collectif ;
- CONSIDÉRANT QUE le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2021-2022 initiée par le Mouvement Santé mentale et ses groupes membres a lieu à l'occasion de la Semaine de la santé mentale¹ qui se déroule **du 3 au 9 mai 2021** ;

CONSIDÉRANT QUE faire connaître les *7 astuces pour se recharger* contribue à la santé mentale de la population de tout âge ;

CONSIDÉRANT QUE la Campagne 2021-2022 vise à faire connaître l'une des *7 astuces*, « **RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE** » ;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale est une responsabilité à la fois individuelle et collective partagée par tous les acteurs et actrices de la société et que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale de la population ;

202103-055

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien proclame l'importance de la promotion de la santé mentale et invite tous les citoyennes et citoyens, ainsi que toutes les organisations et institutions à participer à la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale **RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE**.

Adoptée

APPUI ENVERS LA CAMPAGNE VERS DES COLLECTIVITÉS DURABLES

Après avoir fait la lecture de la documentation, les membres du conseil ont pris la décision de ne pas appuyer cette campagne.

80 ANS DU JOURNAL ACTUALITÉS L'ÉTINCELLE

202103-056

Il est proposé par le conseiller Francis Picard appuyé par le conseiller Claude Dupont

Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Saint-Adrien réserve ¼ de page pour cette édition spéciale au coût de 289 \$ plus taxes.

Adoptée

TRANSMISSION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DES SOURCES – AN 9

CONSIDÉRANT le rapport du service incendie de la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts relativement aux actions complétées par le service en regard du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Sources ;

CONSIDÉRANT que le projet de révision du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie est en cours à la MRC des Sources ;

202103-057

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Maxime Allard

D'AUTORISER le dépôt du rapport des actions réalisées en sécurité incendie sur le territoire de la Municipalité de Saint-Adrien dans le cadre de l'année 9 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Sources.

Adoptée

INTÉRÊTS SUR L'ARRÉRAGE DE TAXES EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

202103-058

Il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QU'en temps de pandémie pour l'année 2020 seulement, les membres du conseil ont pris la décision d'enlever les intérêts sur les arrérages de taxes.

Il est cependant à noter que pour bénéficier de cette exemption, tout retard incluant ce qui précède 2020 devra être payé au plus tard le 10 avril 2021.

Adoptée

LUTRIN POUR LA BIBLIOTHÈQUE

202103-059

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les membres du conseil mandatent Michel Larrivée pour fabriquer et installer un lutrin à la bibliothèque pour y déposer le livre Gaïa regroupant près de 300 photographies de la Terre prises par le fondateur du Cirque du Soleil, Guy Laliberté durant son voyage dans l'espace, à l'automne 2009.

Adoptée

MANDAT POUR L'ARPENTEUR ROLAND DESLANDES TERRAIN SUR CHEMIN ST-RÉMI

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a acquis des parcelles de terrain en 2013 dans le but de corriger la courbe sur le Chemin Saint-Rémi ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien avait conclu une entente verbale avec monsieur Réginald Richer pour entreposer du matériel qui servira lors des travaux de correction de la courbe ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain de monsieur Richer a été vendu à deux (2) reprises depuis cette entente ;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau propriétaire utilise du matériel appartenant à la municipalité ;

202103-060

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate l'argenteur-géomètre,
Roland Deslandes à poser des repères d'arpentage supplémentaires afin
de déterminer clairement la propriété de la municipalité.

Adoptée

**DATE POUR RENCONTRE AVEC RICHARD TANGUAY
CONSTRUCTION HLM POUR AÎNÉS**

Avant de déterminer une date de rencontre avec monsieur Tanguay,
nous demanderons un lien Doodle pour connaître la disponibilité des
personnes concernées dans ce dossier.

**MANDAT À L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT POUR
L'ÉBAUCHE D'UN PLAN STRATÉGIQUE**

202103-061

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate l'agente de
développement, Émilie Windsor à préparer l'ébauche d'un plan
stratégique.

Adoptée

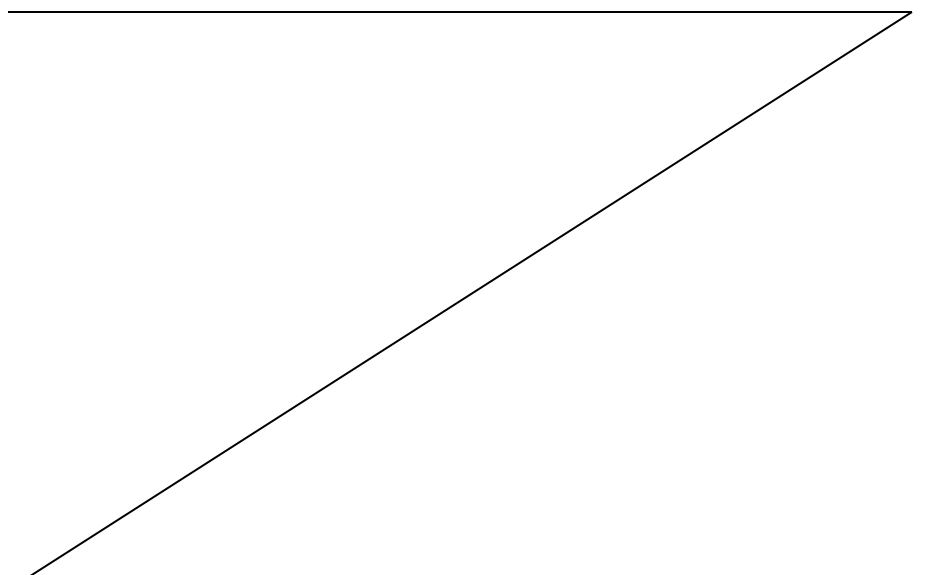
PROJET DE CULTURE D'IMPÉRIAL VERT INC.

202103-062

Il est proposé par le conseiller Maxime Allard
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise le projet de culture
d'Impérial Vert inc au 5084 route 257 si celui-ci ne contrevient pas à la
réglementation municipale.

Adoptée



RAPPORT FINANCIER 2020
RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX

202103-063

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien adopte le rapport financier 2020 de la Régie Intermunicipale sanitaire des Hameaux préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, sncrl pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2020.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

202103-064

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close à 15 h 40.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

